



RFCB-administration

Gaasbeeksesteenweg 52-54, 1500 HALLE

Tel : 02/5376211

Fax : 02/5385721

www.rfcb.be

FORMULAIRE DE MUTATION

Amateur : Nom + Prénom:

Adresse :

N° de Licence RFCB :

Demande de mutation

Pays	Bague	Année	Pays	Bague	Année	Pays	Bague	Année
.....
.....
.....
.....
.....

(*) Pour les bagues étrangères, veuillez noter les lettres de référence du pays d'origine.

NL = Pays-Bas, DV = Allemagne, FR = France,

Coûts :

Pigeons belges -..... mutation(s) x 2,00 € =€

Pigeons étrangers -..... mutation(s) x 2,00 € =€

→ 2,00EUR / mutation par pigeon **étranger** pour les 5 premières mutations.

→ A partir de la 6eme mutation, un supplément de 3,00EUR/mutation/pigeon **étranger** sera facturé.

Ce supplément sera après facturé par la RFCB au membre administratif responsable pour ce numéro de licence.

Les titres de propriété originaux concernés doivent obligatoirement accompagner la demande.

Les documents seront envoyés par poste à la centralisation administrative, Gaasbeeksesteenweg 52-54 à 1500 Halle. La somme totale des mutations doit être augmentée des frais de port (= 2,21 euro prior -50g) pour le renvoi des titres de propriété.

Ce montant doit être versé sur le compte bancaire n° BE79 4338 2420 0133 de la RFCB dès réception de la facture avec mention de la communication structurée reprise sur cette dernière.

TOUS les pigeons bagués de l'année 2019 et des années suivantes doivent obligatoirement être mutés au nom du membre de la RFCB. Tous les pigeons participant à une activité sportive doivent obligatoirement être inscrits au nom de l'amateur concerné.

La mutation doit être effectuée dans le programme RFCB avant l'enlogement.